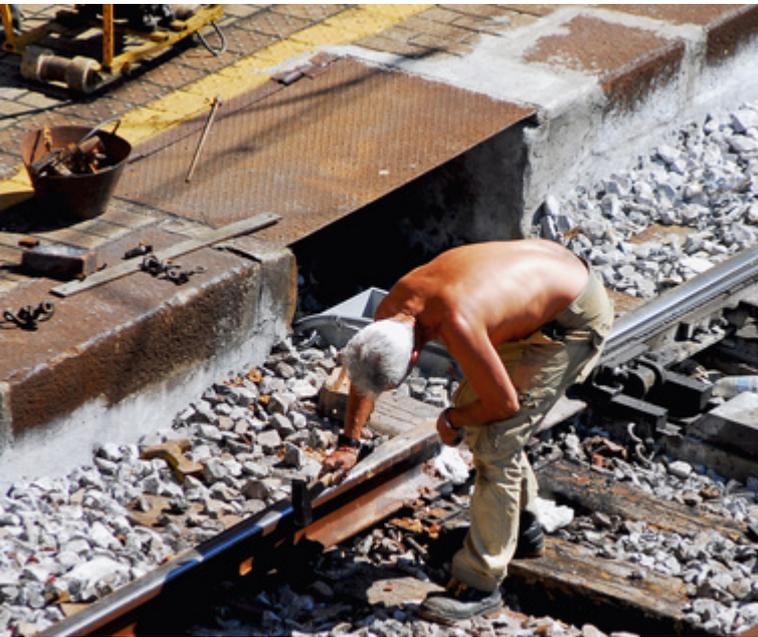


## Emploi : les immigrés discriminés ?

12 août 2014



22 % des immigrés originaires d'Afrique étaient au chômage en 2012, ainsi que 17 % des immigrés et 14 % de leurs descendants, contre 8,6 % des actifs non issus de l'immigration, note une étude du ministère de l'Emploi (voir « Pour en savoir plus »). Dans quelle mesure cette situation résulte-t-elle de discriminations dont sont victimes les immigrés ou des caractéristiques de cette population ? 44,8 % des immigrés et 29,8 % de leurs descendants sont sans diplôme, contre 24,3 % des personnes non issues de l'immigration. Les descendants d'immigrés sont par ailleurs beaucoup plus jeunes : 40 % ont entre 15 et 29 ans contre 27,5 % des non-immigrés. Or, le diplôme et l'âge constituent des facteurs explicatifs majeurs du niveau du chômage en France.

Pour essayer de comprendre les causes de ce phénomène, le ministère a isolé une partie des facteurs en cause. Il a calculé, pour chaque catégorie de population, le rapport entre la probabilité d'être au chômage et celle de ne pas l'être [1] et a comparé les rapports entre eux selon les différentes populations. Toutes caractéristiques confondues, le rapport de probabilité va de 1 à 3,8 entre les non-immigrés et les descendants d'immigrés d'origine africaine et de 1 à 3 pour les immigrés d'origine africaine. Dit autrement, pour les immigrés, la probabilité d'être au chômage rapportée à celle d'avoir un emploi [2] est trois fois supérieure au même ratio que pour les non-immigrés. Mais cette probabilité dépend beaucoup de l'âge, du diplôme, de la catégorie socioprofessionnelle, etc. Si l'on isole tous ces facteurs, dans les deux cas (immigrés d'origine africaine comme descendants), le rapport se réduit et passe de 1 à 2.

Du simple au double, le chiffre reste conséquent. Il est presque équivalent au même ratio entre les ouvriers et les cadres (1 à 2,5), ou entre les jeunes et les 40-45 ans (1 à 2,6). Comment l'expliquer ? Ces populations sont victimes de discriminations à l'embauche qui leur ferment des portes : une partie des employeurs ne souhaitent pas recruter des immigrés. Mais la xénophobie des employeurs n'est pas l'explication principale, loin de là. Bien d'autres facteurs entrent en ligne de compte. Tout d'abord, selon nos estimations environ [un cinquième des emplois](#) sont interdits aux étrangers hors union européenne, au sein de la fonction publique en particulier. Ce phénomène joue moins pour les descendants d'immigrés, dont une partie dispose de la nationalité française. Les données sur les diplômes utilisées par le ministère du travail pour raisonner « toutes choses égales par ailleurs » et comparer immigrés et non-immigrés demeurent très générales. Sans préjuger de l'intérêt de la formation, une licence d'anglais n'a pas la même valeur qu'un diplôme de l'Ena. Or les filières suivies par les jeunes ne sont pas les mêmes selon leur lien avec l'immigration. Enfin, ces données ne tiennent pas compte de l'effet du réseau social qui diffère en fonction des origines, et qui constitue un atout majeur en matière d'insertion professionnelle.

### Taux de chômage selon l'origine

Unité : %

#### Taux de chômage

Non issus de l'immigration

8,6

## Taux de chômage selon l'origine

Unité : %

### Taux de chômage

Descendants d'immigrés	14,2
Immigrés	16,9
Immigrés originaires d'Afrique	22,0

Source : ministère de l'Emploi d'après l'Insee - Données 2012 - © Centre d'observation de la société, 15-64 ans

## Rapport de probabilités\* d'être au chômage et d'être en emploi

Unité : %

	Rapport de probabilités	Rapport de probabilités à caractéristiques comparables
Immigré d'origine africaine arrivé en France avant l'âge de 10 ans	3,0	2,2
Descendant de deux parents d'origine africaine	3,8	2,2
Non issu de l'immigration	référence	référence

\* Rapport, pour chaque catégorie, entre la probabilité d'être au chômage et celle d'être en emploi.

Source : ministère de l'Emploi d'après l'Insee - Données 2012 - © Centre d'observation de la société, 15-64 ans

Pour en savoir plus : « Emploi et chômage des descendants d'immigrés en 2012 », Dares analyses n°23, mars 2014.

Article extrait du [Centre d'Observation de la société](#).

Photo / © Fotolia

[1] En langage statistique, cela s'appelle le « rapport des chances » ce qui pour le chômage est assez problématique, on parle aussi de « risque » mais cela pose problème car il ne s'agit pas d'une simple probabilité d'être au chômage. Ce rapport est expliqué dans [notre article](#).

[2] On ne peut pas dire que « la probabilité des immigrés d'être au chômage est près de quatre fois supérieure ».

Emplacement :

[Accueil](#) > [Thèmes](#) > [Français et étrangers](#) >

Adresse de cet article : <https://www.inequalitywatch.eu/Emploi-les-immigres-discrimines>